

AG de l'AMAP du 29 septembre 2023

Ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Bilan des porte monnaies
- Bilan de l'activité maraîchère
- Questions diverses

La réunion commence à 19h30 ; 26 personnes présentes. 1 membre du bureau absent :

I) Rapport d'activité :

1)Activité de l'association sur la période octobre 2022 - septembre 2023\$

Nb d'adhérents : 51

Nb de paniers : 10

Nb de demi- paniers : 38

Localisation de la distribution : marché de Claye-Souilly le vendredi soir à partir de 18h30.

La convivialité du lieu qui avait fait débat lors des précédentes AG n'est plus évoquée. Les habitudes sont prises et les adhérents semblent avoir pris possession des lieux. La centralité du lieu et sa visibilité sont des atouts à ne pas négliger. La mise à disposition d'un local où stocker le matériel serait néanmoins utile.

Les commandes groupées ont concerné la farine, l'huile et essentiellement les œufs. Notre fournisseur attitré reste Pierre Godard de Claye-Souilly au prix de 2,30 euros les 6 œufs. L'achat de miel et d'apicomplet se fait également avec deux producteurs.

Les distributions de fruits (pommes, poires) avec biocoop n'ont pas été reconduites cette saison.

Comme les autres années, nous avons reçu au moment des distributions, un producteur de vin du sud-ouest.

A noter que tous les produits distribués sont bio y compris les œufs fournis par Pierre Godard.

A noter aussi que si l'engagement du maraîcher est en moyenne de 5 légumes par panier, ceux-ci ont très souvent comporté 6 voire 7 légumes, ce dont nous le remercions chaleureusement.

2) Événements festifs :

- Repas convivial au marché le 25 novembre 2022 ;
- Galette ;
- En mars, un clip vidéo créé par les élèves du collège des Tilleuls, a été tourné pour présenter le métier de maraîcher afin de participer au concours « je filme le métier qui me plaît » ;
- Repas partagé aux serres le 24 juin 2023.

3) Implication des adhérents

On peut déplorer que, hormis les membres du bureau, force est de constater que ce sont toujours les mêmes personnes qui s'occupent de la distribution (verre à moitié vide) mais il y a néanmoins toujours une ou deux personnes supplémentaires pour aider (verre à moitié plein). Par ailleurs quelques adhérents viennent régulièrement aider le maraîcher pour la récolte ou la préparation des légumes le jeudi matin. A l'occasion, certains adhérents viennent aussi aider aux gros travaux (réalisation de la cabane, construction de toilettes sèches, pose de la cuisinière etc...).

Remarques plus personnelles :

- Il faudra relancer les commandes de fruits qui étaient appréciées des adhérents mais pour cela, il faut des référents volontaires.
- Avoir davantage de participation sur la ferme.

II) Rapport financier :

1) du 1er Octobre 2022 au 30 septembre 2023

Le solde de l'année arrêté au 30 septembre 2023 est de 1 417,36 euros

Il était de 967,01 euros au 30 septembre 2022.

Les recettes proviennent des adhésions pour 1 144 euros et de la subvention communale pour 700 euros : soit 1844 euros.

Les dépenses sont justifiées par les frais occasionnés par

-l'achat de galettes pour 156 euros

- l'installation de toilettes sèches chez Mustafa pour 72,10 euros

-l'achat des graines pour le jardin pour 800 euros

-l'assurance pour 90,25 euros

-le BBQ pour 236,45 euros

- un nouvel achat de sac cabas pour 14,85 euros

Soit un total de 1.371,65 euros

Total des recettes : 1844 euros

Total des recettes + caisse = 1844 + 967,01 = 2811,01 euros

Total des dépenses : 1371,65 euros

En caisse au 30 septembre 2023 : 2811,01– 1371,65 = 1417,36 euros.

2) Budget prévisionnel :

Dépenses : -assurance : 120 euros

-achat graines : 800 euros

-achat d' ordinateur : 580 euros

-BBQ : 200 euros

Total :	1.700 euros
Recettes adhésions :	1.000 euros
Subvention :	700 euros

III) Bilan des porte monnaies :

Les comptes sont équilibrés. L'informatisation des dépenses et des recettes en continu ainsi que la limitation des commandes à quelques produits sans frais de déplacement, a permis une meilleure gestion de ce poste contrairement aux années précédentes.

IV) Bilan de l'activité maraîchère :

Mustafa a une grosse perte de paniers pour l'année à venir, ce qui l'oblige à vendre hors AMAP à toutes personnes souhaitant des légumes bio et locaux . Pour la prochaine saison Mustafa propose de fixer le prix du panier à 15 euros compte tenu de l'augmentation générale de ses charges. Une pré adhésion en juin est évoquée afin de pouvoir savoir à peu près combien de paniers il aura pour l'année suivante. Il est demandé également que les aléas du jardin soient mentionnés dans la feuille de route (ragondins, gel, limaces, fortes chaleurs...).

V) Questions diverses :

Pas de questions diverses, chacun ayant pu s'exprimer au cours des points abordés dans l'ordre du jour.

Les rapports moral et financier sont votés à l'unanimité.

VI) Démission du bureau :

Valérie Giacomel a démissionné et est remplacée par son adjointe Nathalie Da Silveira.

Référents :

- Farines : Dosda Stéphane
- Jus de pommes, Agrumes, miel : Galligani Pascal
- Miel : Stéphanie Neck Defaix
- Œufs, pruneaux, miel : Galligani Cathy
- Proposition de ventes de volailles par Pascal
- Proposition de vente de fromage de chèvre par Mustafa sous forme de contrat avec le vendeur de fromage.

La séance est levée à 20h.